



Accueillir et informer les visiteurs déficients auditifs

Usage

Le système de boucle magnétique fixe permet d'améliorer la communication entre les services d'accueil et la clientèle. Il facilite la communication avec les personnes déficientes auditives dans les lieux où l'environnement rend le dialogue difficile, ou lorsqu'il est nécessaire de conserver une certaine confidentialité dans les échanges.

Ce système est compatible avec toutes les aides auditives équipées d'une position « T ». Le combiné téléphonique amplifié permet de communiquer avec les visiteurs non appareillés.



Rappel de la loi

Article 5 II § 3 de l'arrêté R11-19-2 :

Les accueils concernés par l'obligation de posséder une boucle à induction magnétique sont les suivants :

- Les ERP remplissant une mission de service public, quelle que soit leur catégorie ;
- Les ERP de 1ère et 2ème catégories ;
- Les ERP de 3ème et 4ème catégories neufs ou faisant l'objet de travaux d'aménagement, depuis le 1er juillet 2017 (arrêté du 20 avril 2017).



AMPLIFICATEUR

Entrées audio	x2 entrée ligne/micro, x1 ligne
Voltage	12Vdc
Courant	1,5A
Conso en Veille	0,7W
Attaque	10mS
Sensibilité (entrée 1/2/3)	-13dBu/ -35dBu /-14dBu
Bande passante	100Hz à 9,5KHz
THD + N	<0,5% 1KHz@ 0,1W et <1%@1KHz @ 10W
Dimension	100 x 50 x 21 mm
Poids	78 g
Couleur	noir

MICROPHONE

Sensibilité	-40 dB ± 3 dB
Impédance	2.2 Ω
Directivité	Omni directionnel
Bande passante	50-20 kHz
Connexion audio	Jack 3.5 mm
Couleur	noire